



Arrestation pour trafic de stupefiant

Par **coco**, le **06/05/2008** à **12:34**

bonjour je viens vous demander quelques renseignements ,mon ami c'est fait arreter dimanche matin pour trafic de stupefiants je n'etais au courant de rien je tombe des nues j'ai appris par ailleurs qu'il consomme de tps en tps ,dans cette histoire il est primaire a ete influancer car moi meme je lui donner le bon dieu sans confession
je ve juste savoir ce qu'il risque en terme d'emprisonnement
je vous remercie par avance
cordialement

Par **jeetendra**, le **06/05/2008** à **23:41**

bonsoir, si il s'agit d'un trafiquant occasionnel, un petit dealer, en application de l'article 222-39 du Code Pénal il encourt 5 ans de prison et 75000 euros d'amende, peine qui sera aggravée si il vend à des mineurs, le recours à un avocat s'impose pour votre ami surtout si il a un passé judiciaire, courage, cordialement

Par **coco**, le **07/05/2008** à **17:35**

bonjour ,je vous remercie pour votre reponse ce n'est pas un dealer c'etait juste pour sa consommation personnel et il n'a pas de passe judiciaire donc voila
il l'ont relache apres 53h de garde a vue et il passe au tribunal le 30juin
ont croise les doigts merci cordialement

Par **frog**, le **10/05/2008** à **16:10**

Le magistrat prendra en considération la pertinence d'une peine d'emprisonnement. Si celle-ci aurait pour effet d'avoir un effet néfaste sur la socialisation du prévenu (perte d'emploi, impossibilité de finir son année scolaire ou universitaire,...), une peine d'emprisonnement n'a que de très faibles chances d'être appliquée. - Attention cependant à ne pas affirmer avoir un emploi ou être en train de passer le bac si ce n'est pas le cas : La police effectue de temps à autres une enquête de fond. Et en cas de mensonge, ça risque de "mal passer".

Si c'est la première fois que l'individu a à faire à la justice, je ne me ferais pas trop de soucis. Cependant, une peine pécuniaire ou de sursis n'est pas à exclure. Et si cette dernière tombe, il sera grand temps de cesser les conneries.

Bref, si la justice s'avère clémente une première fois, il ne faut pas se dire qu'elle le sera toujours, encore moins développer un sentiment d'impunité.

J'oubliais... 53h de GAV, ça fait un peu beaucoup. Un conseil pour la prochaine fois (s'il doit y en avoir une, j'espère que non) : Être franc lors des auditions de police. Les policiers ne sont pas payés pour être pris pour des cons et le mensonge et les histoires à dormir debout n'apportent rien (sauf des prolongations de GAV).

Par **ness972**, le **20/06/2014** à **11:19**

bonjour mon mari viens d'etre arreter pour trafic de stupefinats il a deja un casier comment trouver un bon avocat le defendre

Par **Douxchoux**, le **29/06/2014** à **18:57**

Bonjour lundi 23 juin mon ami s'est fait arrêter pour trafic de stupefiants il est récidiviste n'étant pas de sa famille je ne peux pas accéder au parloir que faire?

Par **je suis moi**, le **21/07/2014** à **15:42**

ness972et Douxchoux Si vous voulez un conseil quitter toute les deux vos mec moi je n'est que des histoires avec celui que j'ai rencontré il y a de cela 8 mois il ce dit décroché mais quand je ne le voyer pas c'est pour encore faire des coups vraiment grave il a fait 15 ans de prison avant pas en entier bien sur ce genre de personne récidive toujours pour l'argent ensuite ils ce servent de nous pour ce planquer il a etait marié deux fois la première femme il ne l'aimait pas difficile a entendre je sait bien a eu deux enfant qu'il n'a jamais connue ensuite divorcer il ce retrouveras dans une prison ou il séduira une visiteuse de la elle ce retrouve enceinte et mariage a son 5éme mois de grosses c'est déjà fini et a sa sortit de prison il ne la regarderai même pas le gosses a 20 ans maintenant tant que a lui a presque 50 ans il ne

veut plus travaillé en a assez pour vivre il ma dit avec ces braquages il continue ses activités dit t'il passage de voiture volé a l'étrange arme et aussi certainement il c'est remis a la drogue lui aussi ne consomme pas il y a un mois il a écope de 96 heures de garde a vue par le service des stup mais moi je crois tout ce qu'il me disait et les grand tolard son de très grand menteur des habitués aux auditions donc il l'on relâche mon portable et blindé de msg d'insulte et de menace j'ai tiré un trait sur ce personnage qui se dit être a la tête d'un réseau car il a tout fait comme connerie[smile31] j'en ai eu du mal a dormir et sa ma fait froid dans le dos voila bon courage a vous